



MUSEKS
SCHOUL
GEMENG HESPER

ÉCOLE DE MUSIQUE

ANNÉE 2025-2026



Éditeur : Museksschoul Hesper
96, rue de Bettembourg L-5811 Fentange
Tél. : 36 08 08 2234

Administration :
Tél. : 36 08 08 4357
ecole.musique@hesperange.lu

Design graphique :
Tessy Vandermerghel, Gemeng Hesper

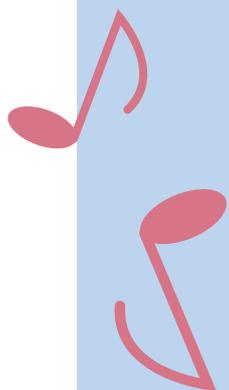


Table des matières

Préface Marc Lies	4
Préface Diane Adehm	5
Objectifs pédagogiques de l'école de musique	6
Cours	7
Cours collectifs	7
Cours individuels	7
Ensembles instrumentaux et groupes de musique de chambre	7
Formation adulte	7
Musical Theater Class Hesper.....	7
Formation théâtrale pour enfants et adultes.....	8
Nouvel instrument – Harpe.....	8
Conditions pour les inscriptions	8
Tarifs	8
Location d'instruments	9
Horaires	9
Calendrier des cours collectifs 2025-2026	10
Enseignants	12
Be a musician	13
Présentation d'instruments	13
Formation théâtrale pour enfants et adultes	14
Nouveau	15
Musical Theater Class Hesper.....	15
Nouvelle salle de l'École de Musique à Itzig.....	15
Nouvel instrument – Harpe.....	15
Les adultes sont aussi les bienvenus à l'École de musique	15
Inscriptions	16
Message de l'école aux élèves et aux parents	18
Charte de l'élève	19



Préface

Marc Lies

École de musique Hesperange

L'école de musique de Hesperange a posé les bases pour offrir des cours de musique de grande qualité.

Au cours des dernières années, les professeurs de l'école de musique ont créé avec le soutien de notre administration, un programme ludique et animé pour convaincre les élèves de la qualité du travail de notre école de musique.

L'intérêt porté aux cours et aux activités témoigne d'un immense enthousiasme. Avec une nouvelle gouvernance, de nouvelles offres de cours et de nouveaux locaux, nous souhaitons augmenter le confort du personnel et bien sûr aussi des élèves.

Le « siège » de l'école de musique restera à Fentange, mais d'autres sites seront ajoutés dès la prochaine année scolaire à Howald, à Hesperange et à Itzig.

Le transport des élèves des Maisons Relais vers l'école de musique devrait également être poursuivi. Je tiens à remercier le personnel de l'école de musique et tout particulièrement leur « responsable », Xavier Grisó, pour leur excellent travail en termes d'enseignement musical professionnel.

Je souhaite aux élèves une belle et intéressante année scolaire 2025/26.

Marc LIES
Bourgmestre

Museksschoul Hesper

D'Museksschoul Hesper huet de Grondsteen geluecht fir e qualitativ héichwäertege Museksunterricht unzebidden.

Eis Gemeng an d'Léierpersonal vun der Museksschoul hu sech iwwert déi lescht Joren en eegene flotten an animéierte Programm gi fir d'Schülerinnen an d'Schüler vun der Aarbecht vun eiser Museksschoul z'iwwerzeegen. Den Interessi un de Coursen an un den Aktivitéiten dokumentéieren eng risegrouss Begeeschterung.

Mat enger neier Gouvernance, neien Offeren u Coursen a Räumlechkeete wëlle mir de Confort fir d'Personal an natierlech och fir d'Schülerinnen an d'Schüler méi grouss maachen.

Den „Headquarter“ vun der Museksschoul bleift zu Fenteng, e puer Satelite kommen am nächste Schouljoer um Houwald, zu Hesper an zu Izeg bäi.

De Schülertransport aus de Maison Relais soll och weidergefouert ginn.

Dem Personal vun der Museksschoul an awer och besonnesch hirem „Leader“, dem Xavier Grisó, soen ech e ganz décke Merci fir hir exzellent Aarbecht am Sënn vun engem professionnelle Museksunterricht.

De Schülerinnen a Schüler wënschen ech e flott an animéiert neit Schouljoer 2025/26.

Marc LIES
Buergermeeschter





Préface

Diane Adehm

Chères musiciennes, chers musiciens,

L'année scolaire n'est pas encore terminée, mais la commune de Hesperange est déjà en train d'organiser la prochaine rentrée.

Avec plus de 700 élèves, le bâtiment de l'école de musique de Fentange atteint ses limites. Si l'on considère en plus le trafic routier dans notre commune, on comprend qu'il n'est facile d'être à l'heure pour les cours de musique.

Pour cette raison, la commune de Hesperange a décidé d'offrir à partir de septembre 2025 des cours de musique sur le site de l'école de Howald-Couvent, dans le nouveau bâtiment Centre Joseph Altmann à côté de l'école de Hesperange et à Itzig, place Manderscheid. Nous espérons que cette nouvelle offre trouvera une résonance positive parmi nos élèves de l'école de musique.

La brochure que vous tenez en vos mains vous fournit toutes les informations sur les cours offerts par l'École de Musique de Hesperange. Vous y trouverez quelques nouveautés pour la rentrée telles que des cours de théâtre pour enfants et adultes, des cours de chant classique et moderne pour enfants à partir de 12 ans ou encore des cours de harpe.

Comme les années précédentes, les cours sont tenus par une équipe d'enseignants très motivés et dynamiques, sous la responsabilité de Monsieur Xavier Grisó. Je tiens à les remercier tous pour leur dévouement et engagement.

Jetez un coup d'œil dans cette brochure, vous y trouverez certainement l'un ou l'autre cours qui vous séduira.

Enfin, je souhaite à tous les élèves ainsi qu'aux enseignants une année musicale 2025/26 pleine de satisfaction.

Diane Adehm
Échevine

Léif Musikerinnen a léif Musiker,

En neit Schouljoer steet virun der Dir an d'Gemeng ass scho fläisseg amgaangen ze plangen an z'organisieren.

Mat iwver 700 Schüler fänkt eist Gebai vun der Museksschoul zu Fenteng un, u seng Limitten ze kommen. Wa mir zousätzlech den Trafic an eiser Gemeng kucken, da versti mir, dass et net ëmmer einfach ass fir zur Zäit a sei Musekscours ze kommen.

Aus dese Grënn hu mir decidéiert ab September 2025 Musekscoursen um Site vun der Schoul Houwald-Couvent, am neie Centre Joseph Altmann bei der Hesper Schoul an zu Izeg, Place Manderscheid unzebidden. Mir hoffen, dass des Offer gutt vun eise Schüler ugeholl gëtt.

Dës Broschüre gëtt lech all Informatiounen iwver d'Course déi an der Hesper Museksschoul ugebuede ginn. Och dëst Joer sinn erëm e puer Neiegkeeten dobäi wéi zum Beispill Theatercoursen fir Kanner an Erwuessener, classeschen a moderne Gesang fir Kanner ab 12 Joer an awer och Harfcoursen.

D'Course gi, wéi och an de leschte Jore, gehale vun eise ganz engagéierten an dynameschen Enseignanten, ënnert der Leedung vum Här Xavier Grisó, deenen ech op dëser Plaz e grouse Merci soe fir hiren Engagement am Dëngscht vun den Hesper Musikerinnen a Musiker.

Kuckt einfach eng Kéier an des Broschüre eran. Dir fannt bestëmmt e Cours deen lech gefält!

An deem Sënn wënschen ech esouwuel de Schüler wéi och den Enseignanten e flott musikalescht Schouljoer 2025/26.

Diane Adehm
Schäffen





Objectifs pédagogiques de l'école de musique

1. Mettre en valeur la musique comme moyen de développement de la personnalité.
2. Développer la capacité de communication et d'expression par la pratique musicale.
3. Profiter de la pratique musicale de forme individuelle et collective.
4. Acquérir les éléments de la technique vocale et instrumentale pour comprendre, maîtriser et savoir interpréter une œuvre musicale élémentaire.
5. Être rigoureux dans le travail, l'expression et la communication artistique, dans un contexte éducatif adéquat.
6. Acquérir la pratique régulière de la musique en groupe, notamment par des prestations en public.
7. Être conscient de :
 - l'importance du travail individuel et régulier
 - la nécessité de toujours garder un esprit critique envers soi-même.
8. Mettre en valeur la richesse du patrimoine luxembourgeois en promouvant les musiciens et compositeurs du pays.
9. Apprendre à apprécier le silence comme un élément très important pour développer la concentration, l'audition interne et la pensée musicale.



Cours

Cours collectifs

- Éveil musical
- Formation musicale
- Formation théâtrale (pour enfants et adultes) **NEW**
- Chant musical - Formation Musical Theatre Class (MTC) **NEW**
- Musique de chambre
- Ensemble instrumental
- Programme « Be a musician »

Cours individuels

- Flûte traversière
- Hautbois
- Clarinette
- Saxophone
- Basson / Fagott
- Trompette
- Trombone / Trombone basse
- Gros cuivres (Euphonium, Tuba basse, Baryton)
- Cor
- Percussion
- *Drum set* / batterie
- Harpe **NEW**
- Piano
- Piano jazz
- Orgue
- Chant classique (pour enfants à partir de 12 ans) **NEW**
- Chant moderne (pour enfants à partir de 12 ans) **NEW**
- Violon
- Violon alto
- Violoncelle
- Contrebasse
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Basse électrique

Ensembles instrumentaux et groupes de musique de chambre

La participation aux ensembles et groupes de musique de chambre de l'école est fortement recommandée à partir du niveau 1.2 de tous les instruments.

Les ensembles proposés sont :

• Orchestre à cordes

Nous travaillons en collaboration avec la 'Regional Museksschoul Munneref' pour offrir deux ensembles : niveau débutants et niveau avancés.

Les jours de répétition sont comme suit :

Orchestre débutants : tous les mardis de 18h15 à 19h00 à l'École de musique à Fentange

Orchestre avancés : tous les mercredis de 18h45 à 20h15 à l'École de musique à Altwies

Responsable : Jonathan KAELL

Le responsable des orchestres décidera la répartition des pupitres et la fréquentation à l'un ou l'autre ensemble.

• Ensemble de cuivres – Musique de chambre

Responsables : Manuel STOFFELS – Anne-Marie DUHR

• Ensemble de flûtes – Musique de chambre

Responsable : Martine ROSTER

• Ensemble de saxophones – Musique de chambre

Responsable : Jörg BENZMÜLLER

• Ensemble de percussions – Musique de chambre

Responsable : Sven KIEFER

• Ensemble de clarinettes – Musique de chambre

Responsable : Aline SCHILTZ

• Ensemble de violons

Responsable : Astrid BAILLY

• Ensemble de violoncelles – Musique de chambre

Responsable : Beatriz JIMENEZ

• Ensemble vocal

Responsable : Léini FISCHER

• Combo Jazz – Combo Rock

Responsable : Tom HECK

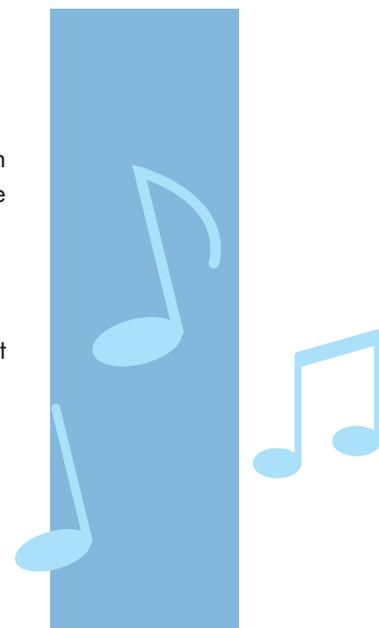
Formation adulte

La Commission Nationale de Programmes a fixé le Plan Général d'Études pour la Formation Adulte instrumentale organisée en deux périodes, la première de 4 ans et la deuxième de 3 ans. Pour des plus amples informations, veuillez contacter la direction de l'école.

Musical Theater Class Hesper

La Musical Theater Class (MTC) à Hesperange est un cours multimodal où le chant, la danse et le jeu théâtral se combinent de manière harmonieuse.

Plus d'informations : page 15





Formation théâtrale pour enfants et adultes

Le cours cherche à générer un nouvel espace dans l'éducation artistique, pour acquérir une Formation théâtrale de base, qui permette de développer le goût et l'intérêt pour le théâtre et acquérir des capacités artistiques et sociales.

Les cours seront proposés comme introduction au théâtre, spécialement pour découvrir le jeu théâtral, l'expression corporelle, l'expression oral et l'improvisation.

Plus d'informations : page 14

Nouvel instrument – Harpe

Dès septembre 2025, un nouvel instrument rejoindra notre offre pédagogique : la harpe.

Plus d'informations : page 15

Conditions pour les inscriptions

Éveil musical 2 – avoir accompli les 5 ans au 01.09.2025

Éveil musical 3 – avoir accompli les 6 ans au 01.09.2025

Formation musicale 1 – avoir accompli les 7 ans au 01.09.2025

Formation musicale 1+ – avoir accompli les 10 ans au 01.09.2025

Be a musician – être élève d'un lycée au Luxembourg et avoir entre 12 et 19 ans

Formation adulte – avoir accompli les 16 ans au 01.09.2025

Chant classique et moderne – avoir accompli les 12 ans au 01.09.2025 et faire un [test d'admission](#)

Musical Theatre Class (MTC) – avoir accompli les 16 ans au 01.09.2025 et faire un [test d'admission](#)

Guitare et basse électrique – avoir accompli les 10 ans au 01.09.2025

Drum set – avoir réussi le niveau Inférieur 1.2 en percussion

Piano jazz – avoir accompli les 12 ans au 01.09.2025 et faire un [test d'admission](#)

Pour tous les instruments – suivre des cours de Formation musicale. Exceptionnellement, les élèves de moins de 7 ans peuvent suivre des cours d'instruments en réussissant un [test d'admission](#).

Deuxième instrument – L'inscription pour un deuxième instrument est seulement possible sur recommandation de l'enseignant du premier instrument.

Les cours de Formation musicale sont obligatoires pour l'apprentissage de tous les instruments, au moins, jusqu'à FM4. Pour les élèves inscrits dans un cours de Formation musicale en dehors de notre établissement, veuillez obligatoirement remettre un justificatif.

Tarifs

Gratuit pour les élèves mineurs de 18 ans en EM2, EM3, FM1, FM1+, FM2, FM3, FM4 et Formation théâtrale.

Gratuit pour les élèves mineurs de 18 ans en EI2, EI3, Inf. 1.1, Inf. 1.2, Inf. 2.1 et Inf. 2.2.

Gratuit pour les ensembles et groupes de musique de chambre.

Pour tout autre cours : 50 € par cours et année scolaire – Élèves résidents
100 € par cours et année scolaire – Élèves non-résidents

Location d'instruments : 50 € par instrument et année scolaire
(voir paragraphe ci-dessous).

Les droits d'inscription et la location des instruments sont dus à partir du 1^{er} octobre et ne sont en aucun cas remboursables. Les factures seront adressées aux concernées (tuteur légal) lors du 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours par l'Administration Communale de Hesperange – Service Recette.

Location d'instruments

L'École de musique mettra à disposition des élèves qui le désirent des instruments en location pour les instruments à vent et cordes frottées.

La location des instruments est limitée jusqu'au niveau Inf. 3.2 pour les vents, Inf. 2.2 pour les cordes frottées, et pour les élèves en Formation adulte jusqu'au A4.

En cas d'interruption de la scolarité, les instruments sont à remettre immédiatement à l'École de musique de Hesperange (voir contrat de location).

Pour les autres instruments, il faut disposer d'un instrument adéquat pour pouvoir suivre des cours à l'École de musique. Contactez votre enseignant avant d'acheter ou de louer un instrument. L'élève pourra être exclu s'il ne dispose pas d'un instrument valable.

Pour les cours de piano, un piano digital (électrique, numérique, ...) n'est pas suffisant.

Horaires

Cours individuels :

Veuillez contacter votre enseignant pour fixer les horaires des cours d'instrument.

Cours de Formation musicale, Éveil musical et Formation théâtrale :

Veuillez consulter le tableau aux pages 10 et 11.

Les cours collectifs seront dispensés exclusivement en langue luxembourgeoise, sauf les groupes indiqués par la mention « Fr », ils seront dispensés en français.

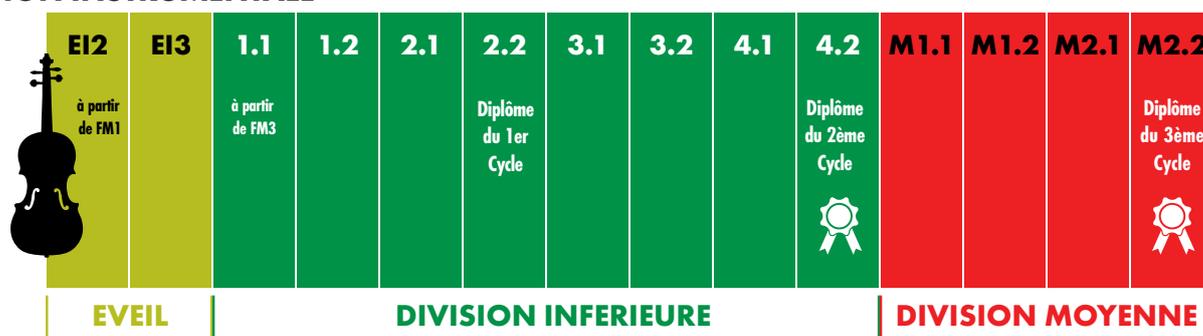
Les groupes de moins de 8 élèves pourront être annulés.

Les informations de cette brochure relatives aux horaires et aux titulaires des cours peuvent être, le cas échéant, modifiées pour cause d'organisation interne à l'École de musique.

FORMATION MUSICALE



FORMATION INSTRUMENTALE



Calendrier des cours collectifs 2025-2026

	09h00 15 30 45	10h00 15 30 45	11h00 15 30 45	12h00 15 30 45	13h00 15 30 45	15h00
Lundi						
Mardi					FM 4	EM 3 FM 1
Mercredi						
Jeudi						FM 2 EM FT1
Vendredi						
Samedi	FM 3	FM 2	FM 1+	FM 1	EM 3	FM 5 FM 6 FM 4

EM 2

Mardi 16h00 **HO**
Mercredi 17h15 **IT**
Jeudi 15h30 **FE**
Vendredi 16h15 **HE**

EM 3

Mardi 13h30 **HE**
Mardi 15h30 **HE**
Mercredi 16h15 **IT**
Jeudi 14h00 **HO**
Samedi 12h30 **FE**

FM 1

Lundi 16h15 **HE**
Mardi 13h30 **HO**
Mardi 14h30 **HE**
Jeudi 14h30 **FE**
Jeudi 15h30 **FE**
Samedi 11h30 **FE**

FM 2

Lundi 17h15 **HE**
Mardi 14h30 **HO**
Jeudi 13h30 **FE**
Jeudi 15h00 **HO**
Vendredi 17h15 **HE**
Samedi 10h00 **FE**

FM 1+

Samedi 11h00 **FE**

FE : Fentange École de musique
HE : Hesperange Centre Joseph Altmann
HO : Howald Maison Relais Wissbei
IT : Itzig Place Manderscheid

EM 2 Éveil musical 2 (élèves de 5 ans)
1 heure/semaine

EM 3 Éveil musical 3 (élèves de 6 ans)
1 heure/semaine

FM 1 Formation musicale 1^{re} année
(élèves à partir de 7 ans)
1 heure/semaine

FM 1+ Formation musicale 1+
(élèves à partir de 10 ans)
2 heures/semaine

FM 2 Formation musicale 2^e année
1½ heures/semaine

FM 3 Formation musicale 3^e année
2 heures/semaine

FM 4 Formation musicale 4^e année
2 heures/semaine

FM 5 Formation musicale 5^e année
2 heures/semaine

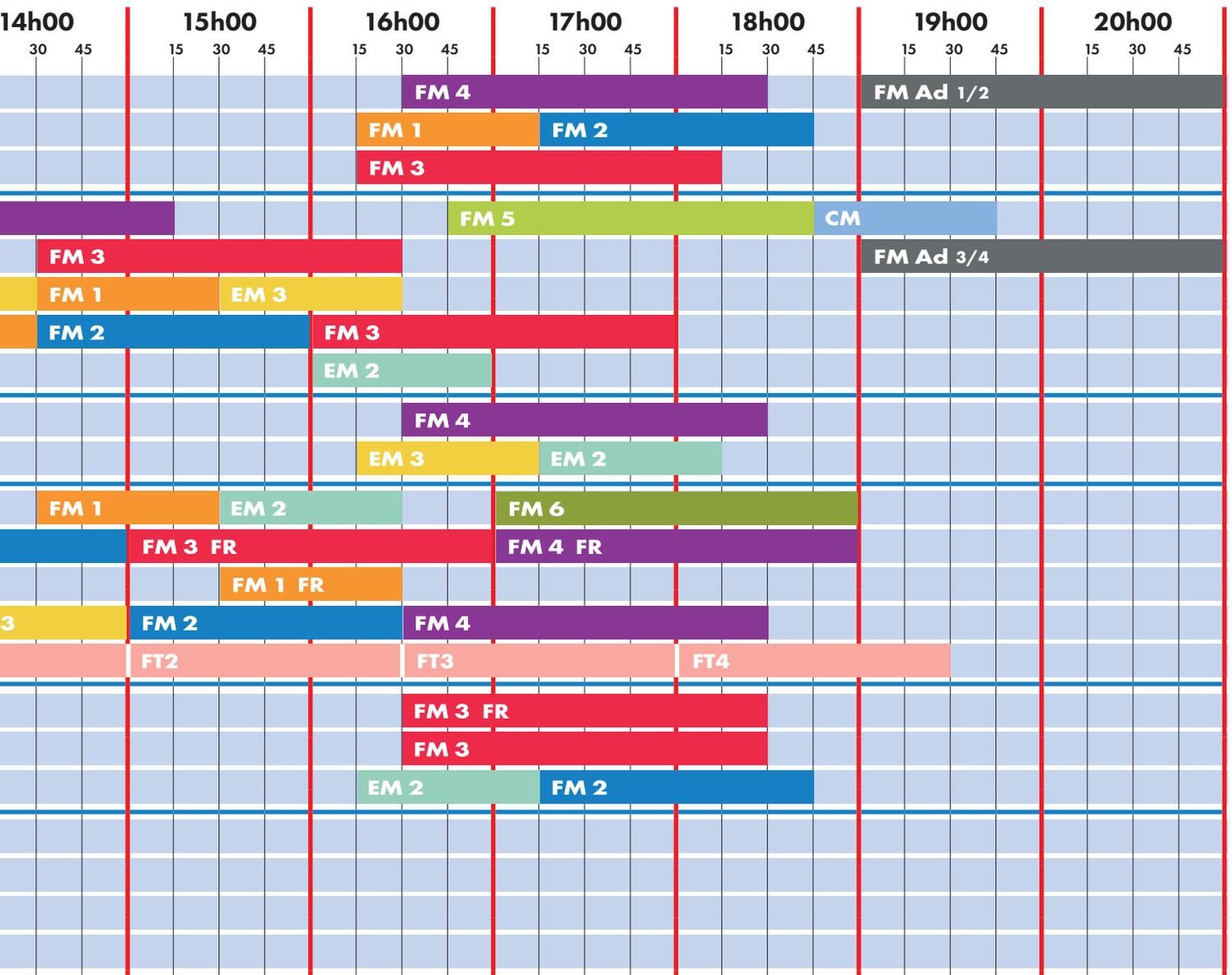
FM 6 Formation musicale 6^e année
2 heures/semaine

FM Ad Formation musicale adultes
2 heures/semaine

CM Culture musicale (après avoir fini FM6)
1 heure/semaine

FT Formation théâtrale
1½ heures/semaine

FR : cours en français



FM 3

Lundi 16h15 **HE**
Mardi 14h30 **FE**
Mardi 16h00 **HO**
Jeudi 15h00 **FE**
Vendredi 16h30 **FE**
Vendredi 16h30 **FE**
Samedi 09h00 **FE**

FM 4

Lundi 16h30 **FE**
Mardi 13h15 **FE**
Mercredi 16h30 **FE**
Jeudi 16h30 **HO**
Jeudi 17h00 **FE**
Samedi 09h00 **FE**

FM Ad

1/2 Lundi 19h00 **FE**
3/4 Mardi 19h00 **FE**

CM

Mardi 18h45 **FE**

FT

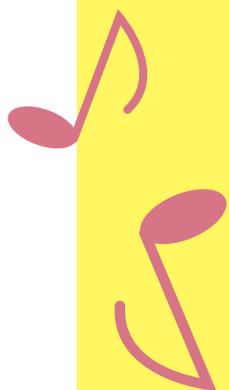
FT1 Jeudi 13h30 **IT**
FT2 Jeudi 15h00 **IT**
FT3 Jeudi 16h30 **IT**
FT4 Jeudi 18h00 **IT**

FM 5

Mardi 16h45 **FE**
Samedi 09h00 **FE**

FM 6

Jeudi 17h00 **FE**
Samedi 11h00 **FE**



Enseignants

BAILLY Astrid	Violon - Violon alto - Ensemble de violons
BENZMÜLLER Jörg	Saxophone - Ensemble de saxophones
BONINI Robin	Guitare classique
BORMANS Wolfgang	Guitare classique
CHEYNET Antoine	Contrebasse à cordes
DELOSCH Fernand	Chant moderne - Musical Theater Class
DEMOISY Pierrick	Basson - Fagott
DUHR Anne-Marie	Trompette - Ensemble de trompettes
FISCHER Léini	Chant moderne - Chant classique - Ensemble vocal
GRISÓ Xavier	Formation musicale - Piano
GRÜN Sarah	Éveil musical - Formation musicale - Piano
HECK Tom	Guitare électrique - Basse électrique - Combo
JIMÉNEZ Beatriz	Formation musicale - Violoncelle - Ensemble de violoncelles
JUNIEWICZ Barbara	Violon
KAELL Jonathan	Orchestre à cordes
KIEFER Sven	Percussion - Ensemble de percussions
LEQUY Cécile	Piano
LUCAS Francis	Orgue
MANCINO Rossano	Piano
MASSINON Kevin	Saxophone
MONNIER Thomas	Hautbois
PERDICHIZZI Chanel	Harpe
RONGVAUX Jonathan	Cor
ROSTER Martine	Flûte traversière - Ensemble de flûtes
SANCHEZ Natalia	Formation théâtrale
SCHEUREN Janina	Flûte traversière
SCHILTZ Aline	Formation musicale - Clarinette - Ensemble de clarinettes
SCHOTT Claudine	Formation musicale - Saxophone
STEINMETZ Conny	Éveil musical - Formation musicale - Clarinette
STOFFELS Manuel	Formation musicale - Trombone - Gros cuivres - Ensemble de cuivres
TALLEC Sylvie	Violon
VIND Niels	Trompette
WAGNER Gilles	Percussion - Drum set
WARNIER Michèle	Flûte traversière
WOLTER Edith	Chant classique

Be a musician

- « **Be a musician** » est une offre spéciale adaptée aux étudiants des écoles secondaires.
- L'accent principal est mis sur les musiques modernes : pop, rock et jazz.
- Le cursus a une durée maximale de 2 ans. Après cette formation l'élève peut intégrer la formation régulière.
- Les élèves accèdent rapidement au jeu d'ensemble dans les combos et les bands.

Cursus d'études

Formation instrumentale
cours individuel

Pratique collective

Formation instrumentale 1
(30 min/semaine)

Formation instrumentale 2
(30 min/semaine)

Combo/Band cours facultatif
(60 min/semaine)

Présentation d'instruments



**Tu souhaites apprendre à jouer d'un instrument,
mais tu ne sais pas lequel ?**

Regarde les vidéos enregistrées par les enseignants de l'École de musique :
<https://vimeo.com/museksschoulhesper>



Viens visiter notre site :
<http://museksschoulhesper.lu>





Formation théâtrale pour enfants et adultes

NEW

Le cours cherche à générer un nouvel espace dans l'éducation artistique, pour acquérir une Formation théâtrale de base, qui permette de développer le goût et l'intérêt pour le théâtre et acquérir des capacités artistiques et sociales.

Les cours seront proposés comme introduction au théâtre, spécialement pour découvrir le jeu théâtral, l'expression corporelle, l'expression oral et l'improvisation.

Les élèves seront invités à :

- Apprendre à travailler en équipe
- Développer la confiance en soi et la conscience de soi
- Explorer les différentes techniques théâtrales, individuellement et en groupe
- Aiguiser l'imagination et la créativité
- Développer la capacité de s'exprimer librement et de se concentrer
- Promouvoir la culture et langue luxembourgeoise

Âge : de 7 à 13 ans pour les enfants
à partir de 14 ans pour le groupe d'adultes

Langue : Luxembourgeois - Français

Horaire: Jeudi 13h30 – 15h00 – Groupe d'enfants 3.1
Jeudi 15h00 – 16h30 – Groupe d'enfants 3.2
Jeudi 16h30 – 18h00 – Groupe d'enfants 2
Jeudi 18h00 – 19h30 – Groupe d'adultes

Les groupes ont une capacité maximale de 15 élèves par classe.

Titulaire : Natalia Sánchez



© Joël SCHADECK

Nouveau

Musical Theater Class Hesper

La Musical Theater Class (MTC) à Hesperange est un cours multimodal où le chant, la danse et le jeu théâtral se combinent de manière harmonieuse.

En plus du cours hebdomadaire de chant, la MTC propose également une séance mensuelle de trois heures dédiées au travail des deux autres volets de la discipline : la danse et l'interprétation

Le but de la classe est de faire découvrir le chant sous toutes ses formes — comédie musicale, rock, pop, classique, jazz — ainsi que de créer un lien avec le théâtre musical/la comédie musicale, c'est-à-dire une combinaison de chant, de jeu d'acteur et de mouvement (danse).

À la fin de l'année, un projet de clôture est toujours au programme. Il s'agit généralement d'extraits d'une comédie musicale ou d'un thème de comédie musicale (amour, guerre, réseaux sociaux, etc.), où les élèves présentent ce qu'ils ont appris au cours de l'année.

Salle : Itzig - Place Manderscheid

Nouvelle salle de l'École de Musique à Itzig

À partir de septembre 2025, l'École de Musique disposera d'une nouvelle salle à Itzig, située place Manderscheid.

Des cours d'éveil musical (EM2 et EM3), les classes de formation théâtrale ainsi que les cours de MTC (Musical Theater Class) y seront organisés.

Nouvel instrument – Harpe

Dès septembre 2025, un nouvel instrument rejoindra notre offre pédagogique : la harpe.

Comme pour les autres instruments, il est indispensable de disposer d'un instrument adapté à domicile afin de pouvoir s'exercer régulièrement. Pour toute information concernant l'achat ou la location d'une harpe, veuillez prendre contact avec la direction de l'école.

Les adultes sont aussi les bienvenus à l'École de musique

L'École de Musique propose des cours de musique et de théâtre, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les adultes ! Vous avez toujours rêvé de jouer d'un instrument, de chanter sur scène ou de participer à une pièce de théâtre ? Vous souhaitez accompagner vos enfants dans leur apprentissage musical ? Venez découvrir vos talents et développer vos compétences à l'École de Musique de Hesperange.





Inscriptions

Toutes les réinscriptions et nouvelles inscriptions se feront exclusivement en ligne via DuoNET.

Les élèves déjà inscrits pendant l'année scolaire 2024-2025 doivent le faire via Mon Espace dans l'application DuoNET.

Les nouveaux élèves doivent le faire en suivant le lien sur le site de l'école de musique <https://museksschoulhesper.lu>

1. Réinscriptions – Cours collectifs et instrument : du 28 avril au 4 mai

Pendant cette semaine vous pouvez uniquement vous réinscrire dans le groupe collectif proposé par l'école (appelé groupe de concordance). Au même moment, vous pourrez également vous réinscrire pour votre instrument.

Merci de bien respecter cette règle et de sélectionner uniquement le groupe de concordance. **Tout changement de groupe effectué durant cette période sera annulé par l'administration.**

Exemple :



Note : Chaque année, nous faisons notre possible pour maintenir les mêmes groupes, horaires, lieux et enseignants. Cependant, de petits ajustements peuvent être nécessaires (modification d'horaire, de salle ou d'enseignant).

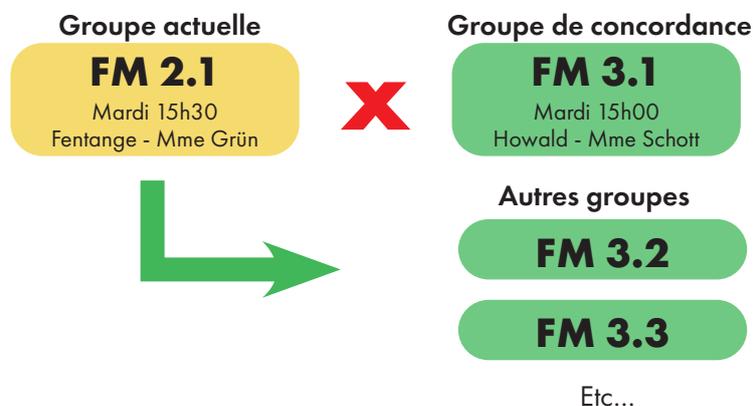
Si vous choisissez votre groupe de concordance, votre place est garantie !

2. Réinscriptions – Cours collectifs et instrument (avec changement de cours collectif) : du 7 au 11 mai

Durant cette période, vous avez la possibilité de **changer de groupe collectif** si le groupe de concordance ne vous convient pas.

Attention : Si vous souhaitez changer de groupe collectif tout en poursuivant votre instrument, vous devez impérativement vous réinscrire à la fois pour les cours collectifs et pour l'instrument durant cette période. Aucune inscription séparée ne sera possible ensuite.

Exemple :



Note : Les réinscriptions pour les cours collectifs sont traitées **selon le principe du premier arrivé, premier servi.**

Chaque groupe est limité à **15 élèves maximum**, et sera fermé dès que cette limite est atteinte.

3. Nouvelles inscriptions : du 12 au 18 mai

Cette semaine est réservée aux **nouvelles inscriptions** pour les cours collectifs et les instruments.

Inscriptions cours individuels (instruments – nouveaux élèves)

Pour tous les cours individuels (instruments ou chant) un dossier sera ouvert qui contiendra les informations suivantes :

1. Lieu de résidence
2. L'âge de l'élève
3. Niveaux de connaissances de Formation musicale ou d'Éveil musical

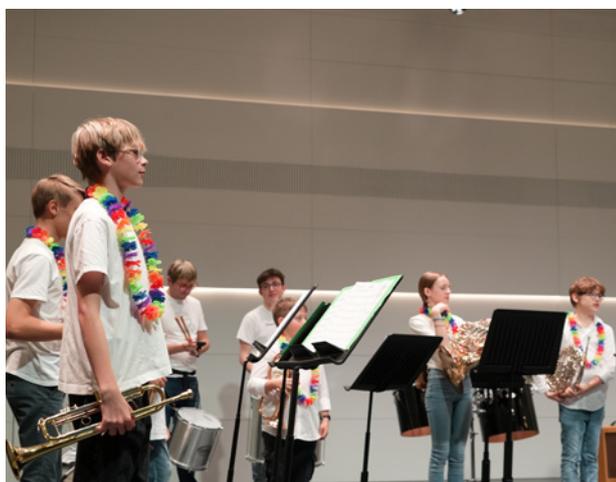
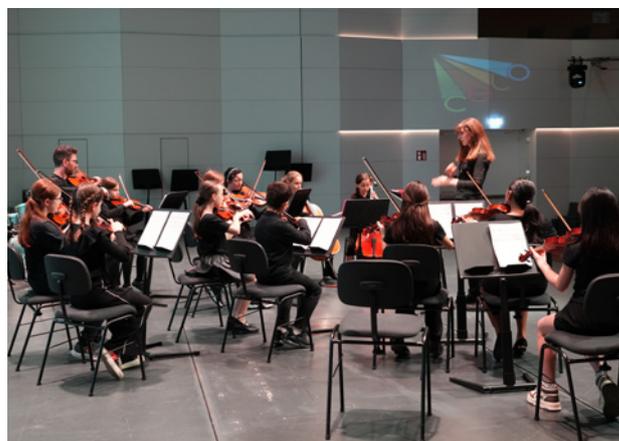
S'il y a plus de places disponibles que de dossiers de préinscription, tous les candidats seront acceptés. Si en revanche, il y a plus de demandes que de places disponibles, le collège des enseignants choisira les dossiers ayant obtenu les meilleures notes selon les compétences et informations énumérées ci-dessus, et ceci, au plus tard un mois après le dernier jour des inscriptions. Dans le cas d'une forte demande d'un instrument, le choix sera fait par tirage au sort. Les élèves refusés seront informés en temps et en heure, avec l'explication de la raison du refus et seront mis en liste d'attente. Cette liste est gardée seulement jusqu'au 15 octobre.

Toute demande introduite en dehors des dates données ci-dessus sera acceptée seulement si des places sont disponibles et au plus tard le 15 octobre.

Le principe « premier arrivé, premier servi » n'est pas appliqué.

Étant donné que les places sont limitées pour tous les instruments, nous vous demandons de marquer trois instruments. Si le premier choix n'est plus disponible, nous allons essayer de trouver une place pour le deuxième et ainsi de suite. Votre ordre de préférence sera respecté. Vous pouvez marquer aussi un seul instrument si vous voulez.

Il est inutile d'envoyer quoi que ce soit par poste ou par mail.



Message de l'école aux élèves et aux parents

Chère élève, cher élève,

Tu te doutes bien que pour apprendre à jouer d'un instrument, il faut s'entraîner tous les jours. Combien de temps ? Ton professeur te le dira régulièrement. Il faut savoir qu'au début 10 à 15 minutes sont recommandées, l'année suivante 15 à 20 et ensuite bien plus évidemment. Mais fais attention, la quantité de travail n'est pas le plus important. C'est la qualité du temps investi qui va te permettre de progresser de façon sûre et régulière. En t'améliorant, tu seras encouragé à aller plus loin, et cela te procurera vraiment du plaisir.

Décide avec tes parents le moment de la journée durant lequel tu pourras travailler ton instrument et la Formation musicale. Sois régulier, et si un jour tu ne peux pas étudier, ne t'en fais pas, reprends si tu le peux le lendemain. En musique l'interprétation est indispensable, pour cela, écoute-toi jouer en veillant à ce que les sons soient de qualité. Travaille aussi avec le métronome, en respectant les indications de ton professeur.

Chers parents d'élèves,

1. Les élèves sont priés d'être à l'heure au cours. Afin de s'y préparer, il est vivement recommandé d'y être présent 5 minutes avant le début des cours. Les élèves devront être récupérés au plus tard 10 minutes après la fin de la leçon. Sachez que l'assurance obligatoire ne couvre que les accidents ayant lieu durant les cours, sur les trajets menant au cours et sur le retour vers le domicile.
2. En cas d'absence (maladie/cas de force majeure), les parents/tuteurs de l'élève sont priés de prévenir suffisamment tôt le titulaire du cours et en cas d'impossibilité, au plus tard dans les trois jours suivant l'absence (via Mon Espace, par courriel ou par téléphone). Si le titulaire le juge nécessaire, il peut exiger un justificatif écrit.
3. Pour être admis à l'année suivante de cours, 2/3 des présences par semestre sont nécessaires (au moins 12 cours/semestre).
4. Les congés de l'École de musique sont ceux fixés par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.
5. L'École de musique ne dispose pas de surveillance des élèves en dehors des heures cours. Pendant ce temps-là, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.



Charte de l'élève

Notre école est un lieu de vie et de travail où beaucoup de personnes se rencontrent. À l'école, chacun a des droits et aussi des devoirs. Nous comptons sur toi pour apprendre à respecter les règles. Nous sommes là pour t'aider.

Chacun a droit au respect – Par conséquent, je dois respecter les autres. Donc chaque jour :

- J'accepte les autres comme ils sont
- Je surveille mon langage et mes gestes
- Je règle mes disputes en discutant sans violence
- Je ne prends rien qui ne m'appartient pas sans le demander

Chacun a le droit d'apprendre et de s'épanouir – Par conséquent, je dois me prendre en main. Donc chaque jour :

- J'arrive à l'école 5 minutes avant l'heure, avec mon matériel
- Je donne le meilleur de moi-même
- J'effectue le travail demandé en classe et à la maison

Chacun a le droit à un environnement propre et agréable – Par conséquent, je dois respecter tout ce qui m'entoure où que je sois. Donc chaque jour :

- Je respecte notre lieu de vie : la nature, le mobilier, les toilettes, le bâtiment, ...
- Je mets mes déchets dans la bonne poubelle

Chacun a le droit à la sécurité – Par conséquent, je dois me prendre en main dans et en dehors de l'école afin de ne courir aucun danger. Donc chaque jour :

- Je joue sans mettre les autres en danger
- Je me déplace sans courir, sans bousculer autrui lorsque je circule dans l'école et à l'extérieur
- Je reste dans la cour durant les récréations
- J'ai besoin d'une autorisation validée par mon enseignant(e) ou la direction pour pouvoir quitter l'école pendant la durée de mes cours.



HESPER

